

QUESTION ECRITE (art. 35 du Règlement du CG)

POSTULAT (art. 33 du Règlement du CG)

dépôt

développement

MOTION (art. 32 du Règlement du CG)

dépôt

développement

INTERPELLATION (art. 34 du Règlement du CG)

RESOLUTION (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : ___13.06.22_____

**"Titre" : Monthey, ville
jouable ?**

—
Texte de l'intervention :

Une ville dans laquelle les enfants peuvent jouer et se déplacer en toute sécurité est une ville adaptée à tous. Nous avons accepté, lors des derniers conseils, différents postulats pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Un postulat sur une participation plus active des citoyens à vie démocratique a également été validé. Et les enfants ? Comment ces citoyens qui n'ont pas encore le droit de vote peuvent-ils s'approprier l'espace public à Monthey ? Ont-ils suffisamment d'espaces pour jouer librement en ville au delà des traditionnelles places de jeu ?

Le groupe Les vert.e.s souhaite inviter la commune à réaliser une réflexion fine sur les besoins des enfants dans l'environnement urbain. Notre ville est en mutation. Nous sommes conscients que la ville de Monthey a déjà intégré des objectifs et réflexions au sujet de l'aménagement et de la cohésion sociale, mais nous souhaitons que La Municipalité accentue encore l'attractivité et la convivialité des espaces publics dans la ville, avec des placettes et des espaces de sports urbains et de loisirs. Grâce à de nouveaux espaces, comme la place du comte vert, nous voyons à quel point les enfants s'approprient un espace ludique et attrayant. Nous souhaitons que la ville veille particulièrement à continuer à transformer nos rues de manière à redonner aux enfants le droit à la ville, en la rendant « jouable ».

Le jeu libre désigne une activité initiée par l'enfant de manière spontanée, sans planification ou intervention d'un adulte. Il est possible de l'encourager en transformant l'environnement bâti, au bénéfice de la santé et de la mobilité des enfants. Projuventute a mis en place tout un concept et une réflexion autour de la « Ville jouable » et a édité des directives pour les espaces jeu. Dans la «ville jouable» Les enfants et leur besoin de jouer sont pris en compte partout dans l'aménagement urbain. À cette fin, la ville doit être constituée d'un réseau d'espaces, de rues, d'aménagements qui mettent au centre le besoin fondamental qu'est le jeu. De cette façon se créent des possibilités d'utilisation, d'appropriation et de participation à l'espace public pour toutes les générations. Penser la ville en faveur des enfants, c'est remettre les usagers vulnérables au centre et contribuer à l'épanouissement de toute la communauté.

Quel aménagement favorise une appropriation ludique de l'espace ? Comment rendre la nature urbaine accessible et jouable pour les enfants? Nous souhaitons que les différents quartiers de la ville soient étudiés en observant les améliorations à y apporter, avec des possibilités de jeux pour les enfants en bas âge (0 à 6 ans), d'âge moyen (6 à 12 ans) ou plus âgés (12 à 16 ans). Plus les enfants sont petits, plus ils doivent disposer d'espaces à portée de vue des habitations. Il existe de nombreux modèles innovants, partout dans le monde, pour améliorer le bien-être des enfants et leur redonner le droit à la ville. Les villes de Martigny et Sion ont obtenu le label de l'Unicef, Ville amie des enfants et se sont ainsi engagées à ancrer de manière systématique au niveau communal les critères de l'adaptation aux enfants et aux jeunes.

Les objectifs sont d'accélérer les changements dans l'usage du domaine public, par des actions légères et peu coûteuses, réparties sur tout le territoire (mobilier urbain, végétalisation, etc.). Nous pensons qu'il faut sensibiliser la population à cette thématique, et l'encourager à participer à la démarche. Il est aussi possible de faire participer les enfants et adolescents, en les associant à l'organisation de certains espaces. Une proposition pourrait être, par exemple, d'organiser des fermetures de rues temporaires permettant aux enfants de jouer et de circuler librement. Chaque intervention serait pensée pour être durable et reprise de façon régulière. Selon le contexte et les possibles partenariats avec des acteurs du quartier, les activités peuvent varier : ludothèque, parcours de modes actifs (vélo, trottinette, rollers, etc.), activités artistiques ou sportives, spectacles vivants, activités de sensibilisation à la sécurité routière, à l'environnement, à l'architecture ou au développement durable, ateliers de bricolage, de mécanique vélo, de végétalisation de la rue, etc. .

Nom prénom : Crausaz Sandy

Représentant le parti / groupe : Les Vert.e.s

Date : 20.06.22

A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général

1 Monthey ville jouable !

M le président, Mme et Ms les conseillers municipaux, chers collègues, bonsoir !

Ce soir je ne vais pas parler de casino, ni de club de fléchette.

Mais bien de la place des enfants dans notre ville.

Ce postulat a été inspiré par Projuventute, ainsi que par le label de l'Unicef « ville amie des enfants »

L'idée générale est que si la ville est adaptée aux enfants, elle l'est pour tous !

Nous avons accepté, lors des derniers conseils, différents postulats pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Un postulat sur une participation plus active des citoyens à la vie démocratique a également été validé. Qu'en est-il des enfants ? Ce postulat vise à demander qu'une réflexion fine sur les besoins des enfants dans l'environnement urbain soit réalisée.

3 les enfants à Monthey

Donc je ne parle pas ici des places de jeux de la ville, mais bien de la place des enfants dans nos rues et places du centre-ville.

Des lieux urbains ouverts aux activités libres des enfants ! La plupart des places de jeux standardisées brident leur imaginaire et normalise leur comportement et leur créativité. Quant aux cours de récré, elles sont généralement asphaltées et transformées en terrain de foot pour les plus grands.

Il suffit parfois de pas grand-chose pour favoriser le jeu libre, et la mixité (par exemple, la place Helvetia à Berne).

A Monthey nous avons, par exemple, la place du compte vert qui démontre bien à quel point ce genre de place est un plus pour toute la population.

Nous souhaitons que la municipalité accentue l'attractivité et la convivialité des espaces publics dans la ville, avec des placettes comme la place du compte vert, nous voyons à quel point les enfants s'approprient un espace ludique et attrayant.

Nous souhaitons que la ville veille particulièrement à continuer à transformer nos rues de manière à redonner aux enfants le droit à la ville en la rendant JOUABLE !

En préparant cette présentation, nous avons trouvé beaucoup d'exemples inspirants, mis en place dans d'autres villes (exemples : Place de l'avenir Milan, rue du jeu des enfants à Strasbourg).

Des aménagements différenciés selon les âges

Plus les enfants sont petits, plus ils doivent disposer d'espaces à portée de vue des habitations.

Nous souhaitons que la ville fasse un état des lieux des possibilités de jeux pour les enfants :

- en bas âge (0 à 6 ans)
- d'âge moyen (6 à 12 ans)
- plus âgés (12 à 16 ans)

A cette fin la ville doit être constituée d'un réseau d'espaces, de rues, d'aménagements qui mettent au centre le besoin fondamental qu'est le jeu. De cette façon se créent des possibilités d'utilisation d'appropriation et de participation public pour toutes les générations !

Rare sont les enfants qui se déplacent seuls dans les rues. De cela en découle une réduction de leur autonomie, d'une perte de contact avec leur environnement sensoriel, social et géographique. Il faudrait garantir la liberté de déplacement des enfants, qu'ils puissent se rendre à l'école sans adultes. Le centre-ville est de mieux en mieux adapté mais beaucoup de quartiers plus éloignés des écoles, ne sont pas adaptés à un trajet en mobilité douce pour les plus petits.

Pistes

Nous pouvons y parvenir entre autres par des actions légères et peu coûteuses pour rendre la ville plus ludique.

J'ai eu contact avec Monsieur Michael Morisod directeur des écoles et Mme Bressoud cheffe du service de l'enfance. Tous deux sont intéressés par cette idée, et pensent qu'il serait souhaitable que le parcours des écoliers en ville soit repensé, qu'il soit plus sécuritaire et ludique afin d'encourager la mobilité douce. Il faut penser les interventions pour être durables et régulières en partenariat avec différents acteurs déjà actifs en ville. Monsieur Mathias Pannatier m'a également donné un retour favorable quant à nos réflexions.

Des modèles à explorer

- Marquages au sol
- Initiative de l'UNICEF « commune amie des enfants encourage de manière ciblée ce processus.
- Documents réalisés par Projuventute (Villes jouables)

Le degré d'adaptation aux enfants se manifeste dans la manière dont les droits des enfants à la protection, à l'encouragement, à l'égalité et à la participation sont appliqués dans les domaines suivants :

- l'administration et la politique
- l'école
- les structures d'accueil extra-familiales
- la protection de l'enfance et de la jeunesse
- la santé
- les loisirs, la culture et l'environnement de l'habitat

La commune aurait évidemment plusieurs avantages à s'inspirer ou participer à ce label.

Conclusion

Dans un contexte où notre ville est en pleine mutation, cela ouvre le champ à beaucoup de perspectives dans les futurs projets d'aménagement du territoire. Par ex. Pour « favoriser le lien social et la qualité de vie » (objectif no 2 de la brochure sur aménagement du territoire reçue en tout ménage), ainsi que l'objectif No 4 sur la mobilité : « renforcer et sécuriser les axes pour la mobilité douce ».

Ce postulat est également en lien avec le futur pôle scolaire des Genêts !

Il serait à mon sens judicieux d'inclure ces réflexions dans les projets en cours d'élaboration et d'inclure également les enfants dans ces démarches !

Chers collègues, Je vous remercie pour votre précieuse attention !

CONSEIL GÉNÉRAL

Réponse à la question écrite/postulat de
représentant du
formulée en séance du Conseil général le
répondu en séance du Conseil général le

Mme Sandy Crausaz
parti des Vert.e.s
12 septembre 2022
18 septembre 2023

Titre :

Monthey, ville jouable

Développement :

Ce postulat traite de la place des enfants dans la ville et est inspiré de démarche telle que celle initiée par Pro Juventute ainsi que le label Unicef "Ville amie des enfants". L'idée générale est que si la ville est adaptée aux enfants, elle l'est pour tous !

Il soulève également la question de la participation active des citoyens à la vie démocratique et notamment celle des enfants. Il questionne aussi sur les besoins des enfants dans l'environnement urbain.

Les enfants à Monthey

Ce postulat ne résume pas la question des enfants à des places de jeux de la ville, mais bien de la place des enfants dans nos rues et places du centre-ville. Des lieux urbains ouverts aux activités libres des enfants. La plupart des places de jeux standardisées brident leur imaginaire et normalisent leurs comportements et leur créativité. Quant aux cours de récré, elles sont généralement asphaltées et transformées en terrain de foot pour les plus grands. La place du Comte-Vert démontre bien à quel point ce genre de place est un plus pour toute la population.

Il souhaite que la municipalité accentue l'attractivité et la convivialité des espaces publics dans la ville, avec des placettes comme la place du Comte-Vert et qu'elle continue à transformer nos rues de manière à redonner aux enfants le droit à la ville en la rendant JOUABLE !

Des aménagements différenciés selon les âges

Plus les enfants sont petits, plus ils doivent disposer d'espaces à portée de vue des habitations. Le postulat demande un état des lieux des possibilités de jeux en fonction des âges : en bas âge (0 à 6 ans), d'âge moyen (6 à 12 ans), plus âgés (12 à 16 ans).

A cette fin, la ville doit être constituée d'un réseau d'espaces, de rues, d'aménagements qui mettent au centre le besoin fondamental qu'est le jeu. De cette façon se créent des possibilités d'utilisation d'appropriation et de participation publique pour toutes les générations.

Rares sont les enfants qui se déplacent seuls dans les rues. De cela en découle une réduction de leur autonomie, d'une perte de contact avec leur environnement sensoriel, social et géographique. Le centre-ville est de mieux en mieux adapté mais beaucoup de quartiers plus éloignés des écoles, ne sont pas adaptés à un trajet en mobilité douce pour les plus petits.

Pistes

Nous pouvons y parvenir entre autres par des actions légères et peu coûteuses pour rendre la ville plus ludique. Le parcours des écoliers en ville soit repensé, qu'il soit plus sécuritaire et ludique. Il faut penser les interventions pour être durables et régulières en partenariat avec différents acteurs déjà actifs en ville.

Des modèles à explorer

- marquages au sol;
- initiative de l'UNICEF "commune amie des enfants" encourage de manière ciblée ce processus;
- documents réalisés par Pro Juventute (Villes jouables).

Le degré d'adaptation des enfants se manifeste dans la manière dont les droits des enfants à la protection, à l'encouragement, à l'égalité et à la participation sont appliqués dans les domaines suivants :

- l'administration et la politique
- l'école
- les structures d'accueil extra-familiales
- la protection de l'enfance et de la jeunesse
- la santé
- les loisirs, la culture et l'environnement de l'habitat

La commune aurait évidemment plusieurs avantages à s'inspirer ou participer à ce label.

Conclusion

Dans un contexte où notre ville est en pleine mutation, cela ouvre le champ à beaucoup de perspectives dans les futurs projets d'aménagement du territoire.

Ce postulat est également en lien avec le futur pôle scolaire des Genêts !

Il serait à mon sens judicieux d'inclure ces réflexions dans les projets en cours d'élaboration et d'inclure également les enfants dans ces démarches !

1. INTRODUCTION

Donner une place aux enfants et aux jeunes dans l'espace public est une préoccupation de la ville et de ses Services Techniques. La commune, dans son souci de permettre aux enfants et adolescents de s'approprier l'espace urbain et d'avoir accès à des emplacements ludiques, a développé à travers ses services diverses stratégies :

- Créer bon nombre d'espaces de jeux dans les quartiers.
- Permettre à l'enfant d'appréhender le milieu urbain, notamment par l'apprentissage du déplacement en ville. Cette volonté se traduit par une approche classique, comme la prévention routière dans les écoles, mais également en offrant des espaces de rencontre ouverts et multifonctions. L'idée est de proposer un lieu qui semble visuellement différent des espaces de trafic, sans toutefois le délimiter de manière stricte ou le fermer. Ainsi, l'enfant peut appréhender son espace dans toutes ses dimensions et apprendre à y évoluer.
- Ne plus penser les espaces publics du centre-ville comme un territoire avec des lieux définis destinés à une seule et unique tranche d'âge. On y développe des cheminements et du mobilier urbain favorisant la créativité des enfants. Ils peuvent se l'approprier et inventer leur propre manière d'y jouer. Comme relevé dans ce postulat, la place du Comte Vert est un excellent exemple de ce principe.
- Réduire la vitesse dans la zone du centre-ville est également une manière de redonner la ville à ses habitants et notamment aux plus jeunes.

A relever que, même si le milieu urbain est souvent perçu comme hostile, nombre d'enfants se déplacent seuls en ville contrairement aux idées reçues. L'école incite les parents à laisser les enfants se rendre à l'école de manière autonome.

Ces prochains mois et années, différents projets vont voir le jour à Monthey qui donneront une nouvelle dimension à la ville, comme la zone "sports et rencontre" au Verney ou la cour d'école du nouveau bâtiment scolaire du Mabillon.

On peut relever que la vision est globale et qu'elle ne peut pas se résumer à des questions d'urbanisation, mais doit tenir compte de plusieurs approches, qu'elles soient préventives, formatives, éthiques ou ciblées sur des besoins précis liés à des tranches d'âge.

2. ETAT DES LIEUX

La ville propose nombre de places de jeux pour les plus petits et au plus proche des quartiers d'habitations. Ceci pourrait laisser penser que l'on offre trop peu d'espaces aux pré-ados ou adolescents mais il n'en est rien : l'approche est simplement autre. Plus l'enfant grandit, plus son autonomie et sa capacité à se déplacer se développent. Rassembler et concentrer des infrastructures pour des publics ayant la capacité de se déplacer permet d'offrir des lieux de rencontre de qualité et répondant à d'autres besoins, comme l'importance du contact par les pairs pour les plus de 10 ans et adolescents. Il est donc essentiel de créer de réels espaces de rencontre et intergénérationnels. Ceci permet, pour répondre aux besoins des plus de 10 ans, de proposer d'autres alternatives comme un skate parc, le parc du Crochetan, un beach volley, le street workout ou le mini terrain de foot extérieur des Semilles. Par conséquent, en matière d'accessibilité, la ville privilégie les cercles d'autonomie selon les âges.

LA FRÉQUENTATION DES PARCS PAR LES 0 – 12 ANS

Le Service de l'enfance, étant en lien étroit avec les enfants, a effectué une enquête en interne. Les questions posées ont été les suivantes : de quelle manière les enfants, sous leur responsabilité, vivent nos espaces urbains, que ce soient les places de jeux, les trajets pour y aller, les chemins d'école, etc. ? Jouent-ils à ce que les adultes ont prévu pour eux ? L'environnement urbain permet-il de se déplacer et d'expérimenter en dehors du regard de l'adulte ? D'explorer ? Ceci nous a permis d'avoir le point de vue des utilisateurs.

Les sites les plus fréquentés par les équipes éducatives et enfants des structures d'accueil sont le parc du Crochetan, du Cinquantoux (côté Tonkinelle et côté écoles), le Closillon, plus les autres parcs périphériques. A noter que la météo du printemps a quelque peu limité les sorties et réduit les données en conséquence.

3. SYNTHÈSE ET PISTES D'AMÉLIORATIONS

Les lieux sont globalement perçus comme allant de plutôt positifs à enthousiasmants pour les enfants. Les éléments de sécurité relevés sont, pour l'essentiel, un point précis sur un atelier ou une installation en particulier : aucun lieu ne paraît globalement peu sûr ou peu intéressant au point de dissuader d'y aller. De manière générale, c'est pour les plus petits que les horizons ludiques paraissent plus limités, soit que le matériel pensé pour eux ne les occupe pas longtemps, soit qu'ils sont attirés par le mobilier pensé pour les plus grands, alors que l'accès leur est interdit ou limité par les adultes en présence. La source principale d'activités des plus jeunes, outre les classiques animaux à ressort ou petits toboggans, est basée sur le matériel naturel du site (herbes, petites branches, cailloux, etc.), soit qu'ils découvrent sensoriellement pour les plus petits, soit qu'ils détournent pour jouer avec pour les 2-4 ans.

La demande assez convergente des équipes est d'arboriser les places visitées pour augmenter l'ombre et la fraîcheur, ainsi que d'installer des points d'eau pour se désaltérer, jouer et éventuellement patauger. Cela impliquerait une plus grande disponibilité de ces éléments naturels sur les sites et comblerait les besoins de toutes les tranches d'âge en même temps, qui en font chacune un usage différent.

Au niveau des déplacements dans la Ville, les éléments usuels ressortent et vont de pair avec un environnement urbain. Monthey est en pleine mue, avec de multiples transformations, dans le but d'améliorer la sécurité et la qualité de vie, et notamment avec le projet de la Place de la Gare qui va débiter tout prochainement.

LISTING DES PARCS PUBLICS EXISTANTS

1. Parc du Théâtre
2. Château-Vieux – Reconfière
3. Semilles
4. Temple en Biolle
5. Cinquantoux – Industrie
6. Cinquantoux – Gare
7. Tonkinelle
8. Arche – Closillon
9. Street work out Semilles
10. Street au chemin d'Arche
11. Street à l'avenue du Simplon
12. Cour collège Europe
13. Reposieux
14. Morneau
15. Combasse
16. Ecole de Choëx
17. Route du Verney 6
18. Mabillon futur proche
19. Stade du Verney futur proche
20. Route du Pont-Rouge 9 futur proche

Ces dernières années, le fort développement des espaces de rencontre et la multiplication des petits espaces verts induisent différents coûts en termes d'entretien et de personnel. Ceci est un élément à prendre en compte lors de développements d'infrastructures.

Trois projets d'aménagements extérieurs sont prévus dans les budgets 2023 et deux autres projets d'importance sont en cours de réflexion. Proches de structures existantes, la thématique enfants et jeunes est abordée et intégrée dès la phase de planification.

- Cycle du Reposieux
- Salle de la Gare et La Tonkinelle
- Petite Ferme
- Mabillon V
- Simplon 10

Il est imaginé d'avoir une phase conception participative à Simplon 10, futur bâtiment qui va accueillir le Service "Sport, Jeunesse & Intégration", ainsi que dans la cour du cycle d'orientation.

Dans les plans de quartier de la Plantaud, des Goilles, des Semilles et du Nant de Choëx Sud, des espaces et des parcs ouverts au public sont intégrés et devront être construits.

LES ESPACES DE JEUX ET DE VIE TEMPORAIRES

Comme stipulé, l'appropriation de l'espace urbain ne passe pas uniquement par son aménagement. Les manifestations ponctuelles ainsi que les animations itinérantes contribuent largement à permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier de manière ludique leur environnement. Le programme des manifestations de "Monthey Tourisme" y joue un rôle primordial. Par exemple, le dernier jour des écoles, toute la ville est en fête, mêlant jeunes et enfants en journée, puis vient le tour des plus grands.

Le Service jeunesse "Soluna" est également vecteur de liens sociaux et favorise l'appropriation de la ville. Des animations socioculturelles sont développées dans différents quartiers de la ville. Celles-ci visent deux buts : renforcer la cohésion mais également, pour les enfants et les jeunes, créer des liens avec leur environnement direct. Le Service jeunesse est également la porte d'entrée, facile d'accès, pour tout jeune ayant une demande ou l'envie de développer un projet.

LA ZONE SPORTS ET RENCONTRE DU VERNEY

Au Verney, la ville développe un nouvel espace public sous la forme d'une zone "sports et rencontre". Elle s'articulera autour d'équipements sportifs diversifiés tout en intégrant une politique de promotion du vélo et de la mobilité douce, des concepts de végétalisation et d'espace public. Bien qu'il vise à l'intégration des 0-99 ans, une attention particulière a été portée aux enfants et aux jeunes.

Afin de renforcer sa politique de prévention déjà bien établie, le site intègrera une zone pédagogique vélo, un jardin de la circulation, ainsi qu'un espace découverte du sport, un skate park, un pumptrack, des espaces foot, street basket et beach, un volley, un urban training ainsi que des aires de convivialité et des jeux d'eaux. Ce seront quelque 25'000 m² d'infrastructures de loisirs et de rencontre qui seront proposés à la population dans cette oasis sportive qui sera le lien entre la ville et les berges du Rhône.

L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE PAR LE VÉLO

La ville ne veut pas simplement mettre une nouvelle infrastructure à disposition mais également développer la culture du vélo avec un concept pédagogique de qualité en y intégrant :

- un jardin de la circulation
- un mini-parcours pour enfants débutants en vélo
- un pumptrack
- un parcours ludique VTT

Le jardin de la circulation et ses annexes permettront aux enfants et aux familles d'apprendre à circuler en ville. Les enfants pourront faire différents apprentissages liés à la route. Ce sentiment de sécurité incitera les parents à inviter leurs enfants à enfourcher leur deux-roues pour se déplacer ou simplement pour se balader. Ancrer cette habitude est un des premiers fondements d'une politique de mobilité douce et de promotion de la santé.

Se trouvant au cœur d'une zone de sport pour tous, qui se trouve elle-même au cœur d'un espace vert, la zone pédagogique ne pourra qu'inciter et appeler les familles et enfants à développer leur autonomie par le vélo !

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La ville évolue et continue sa mue de manière positive. Pour cela elle pense ses installations différemment et a pris certaines options dans des projets futurs :

- Créer des espaces de découverte et d'expérimentation avec aménagements incitant au mouvement, plutôt que des jeux traditionnels fermés et codifiés.
- Proposer des cheminements et des ilots de verdure au centre-ville.
- Penser les cours d'écoles comme des espaces urbains ouverts, destinés à différentes classes d'âge avec des zones de jeux.
- Au Mabillon, faciliter l'accès à pied des enfants à contrario des déplacements en voiture,
- Penser les nouvelles infrastructures comme des espaces de cohabitation et de cohésion sociale favorisant le vivre-ensemble et les apprentissages.
- Centraliser certaines infrastructures en créant des points forts comme le parc du Crochetan ou la future zone du Verney, tout en faisant rayonner certains aménagements en proposant à travers la ville de plus petites infrastructures ou des cheminements.

Et, pour conclure, la place des enfants et des jeunes dans la ville ne se limite pas à des infrastructures et ne peut être traitée sans aborder la question de l'importance de la cohabitation entre les âges. Le vivre-ensemble est le facteur prédominant d'une appropriation de la ville par les enfants et les jeunes. La concentration de vies, de passages ou de lieux de rencontre au centre-ville ou dans des quartiers est une richesse pour la ville. La mixité des âges et l'appropriation de l'espace public par toutes les personnes, y compris les adolescents ou des jeunes, enrichit la vie montheysanne.

Il est certain qu'une ville peut favoriser et développer des espaces propices à sa jeunesse mais il est sûr que, parfois, cette même jeunesse décide elle-même des lieux qu'elle souhaite s'approprier et de comment elle le fait. Un des exemples flagrants est l'entrée du Théâtre du Crochetan que nombre de jeunes ont adoptée, du skateur aux étudiants à midi, ou aux jeunes qui le considèrent comme un bistrot à ciel ouvert. La ville travaille sur des points de rencontre, mais également sur des espaces éclatés pour favoriser la cohésion autour de ses enfants et de sa jeunesse.

Monthey, le 11 septembre 2023